

## DROITS DE SCOLARITÉ, FORFAITAIRES ET FRAIS AFFÉRENTS – ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

### Programmes de 2<sup>e</sup> cycle– Profil professionnel (Classe A)

Les droits de scolarité et les frais afférents, par trimestre, sont facturés en fonction du nombre de crédits d’inscription.

	<i>Automne 2024</i>	<i>Hiver 2025</i>	<i>Été 2025</i>
<b>Droits de scolarité</b>	98,91 \$ / crédit	98,91 \$ / crédit	98,91 \$ / crédit
<b>Forfaitaires – Étudiant en poursuite d’inscription au programme au trimestre Automne 2024 :</b>	589,65 \$ / crédit	589,65 \$ / crédit	589,65 \$ / crédit
<b>Forfaitaires – Étudiant admis au programme à compter du trimestre Automne 2024 :</b>	685,93\$ / crédit	685,93 \$ / crédit	685,93 \$ / crédit
<b>Frais afférents obligatoires :</b>			
- Frais généraux d’inscription <sup>(1) (2)</sup>	59,11 \$ / trimestre	59,11 \$ / trimestre	59,11 \$ / trimestre
- Contribution Service aux étudiants	5,55 \$ / crédit	5,55 \$ / crédit	5,55 \$ / crédit
- Frais technologiques	5,99 \$ / crédit	5,99 \$ / crédit	5,99 \$ / crédit
- Contribution Centre sportif <sup>(3)</sup>	3,63 \$ / crédit (maximum 43,56 \$)	3,63 \$ / crédit (maximum 43,56 \$)	3,63 \$ / crédit (maximum 43,56 \$)
- Contribution Services de santé <sup>(4)</sup>	25,00 \$ / trimestre	25,00 \$ / trimestre	25,00 \$ / trimestre
- Frais de droits d’auteur	0,48 \$ / crédit	0,48 \$ / crédit	0,48 \$ / crédit
- Cotisation Association étudiante AGE	25,00 \$ / trimestre	25,00 \$ / trimestre	25,00 \$ / trimestre
- Cotisation Comité étudiant EUMC (AGE)	0,90 \$ / trimestre	0,90 \$ / trimestre	0,90 \$ / trimestre
- Cotisation à l’association étudiante de cycles supérieurs <sup>(5)</sup>	-	-	-
<b>Dons (sur base volontaire) :</b>			
- Contribution Fonds vert (AGE-UQO)	5,00 \$	5,00 \$	5,00 \$
- Contribution Fondation UQO	7,50 \$	7,50 \$	7,50 \$

<sup>(1)</sup> Les étudiants âgés de 55 ans et plus sont exonérés des droits généraux, à l’inscription.

<sup>(2)</sup> Les frais généraux sont non remboursables, sauf si l’Université annule de son offre tous les cours auxquels s’est inscrit l’étudiant.

<sup>(3)</sup> Les frais pour le Centre sportif sont facturés en fonction des crédits auxquels l’étudiant est inscrit, pour des activités associées au campus de Gatineau.

<sup>(4)</sup> La cotisation pour la clinique de services de santé s’applique exclusivement à tous les étudiants inscrits au campus de Gatineau ainsi qu’à Ripon.

(5) Cotisations à l'association étudiante des cycles supérieurs :

<b>Cycles supérieurs</b>	<b>Automne 2024</b>	<b>Hiver 2025</b>	<b>Été 2025</b>
Administration et gestion de projet	10 \$	10 \$	10 \$
Sciences sociales	10 \$	10 \$	10 \$
Ripon	10 \$	10 \$	10 \$